
Frontières fluviales ou espaces-frontières ? Regards sociologiques

Philippe Hamman

 <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1124>

DOI : 10.57086/cpe.1124

Référence électronique

Philippe Hamman, « Frontières fluviales ou espaces-frontières ? Regards sociologiques », *Cahiers du plurilinguisme européen* [En ligne], 11 | 2019, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 06 novembre 2023. URL : <https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1124>

Droits d'auteur

Licence Creative Commons – Attribution – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0)

Frontières fluviales ou espaces-frontières ? Regards sociologiques

Philippe Hamman

PLAN

1. Qu'est-ce qu'une agglomération transfrontalière ? Configurations de la frontière fluviale
 2. Penser la différence par la frontière
 3. Dynamiques des espaces-frontières
- Conclusion

TEXTE

- 1 Cet article interroge la notion de frontière fluviale sous l'angle d'un questionnement sociologique qui vise à rendre raison de la consistance des frontières, bien au-delà des lectures fixistes initiales du droit international (Duez, Simonneau, 2018). Ces dernières ne sont pas simplement la matérialisation d'un abornement, c'est-à-dire une ligne de démarcation entre deux États ou deux territoires, ni uniquement l'incarnation d'une dialectique coupure/couture¹, qui durcit trop l'opposition binaire du passage et de l'obstacle. L'objectif est de restituer les transformations d'un espace d'entre-deux qui tend à produire ses propres affiliations, ses acteurs politiques et économiques, mais également ses scansions et ses identités singulières :

Marquée du sceau de la complexité, du cisaillement des espaces de vie selon les opportunités et les capacités des individus, la frontière exacerbe la diversité des stratégies et l'inégalité des individus, des collectifs et des organisations. Celui qui maîtrise le système de l'autre (que ce soit sous l'angle de la langue, de la réglementation, des représentations) a l'avantage. La frontière est inégalitaire. Elle n'est donc pas seulement contrainte ; elle est aussi atout pour celui qui sait et qui peut s'en servir. Ajoutons le fait que l'action politique est susceptible d'ajouter de la complexité, voire de faire surgir des frontières contrairement à ses objectifs initiaux (Reitel, Zander, Piermay, Renard, 2002 : 245).

- 2 Dans un cadre européen, nous analysons ainsi la frontière comme espace-frontière (Hamman, 2012a), c'est-à-dire une structure de contraintes et d'opportunités correspondant à un espace à la fois perçu, énoncé et vécu par une diversité d'acteurs, avec des enjeux qui apparaissent distinctifs : cette spécificité autorise un certain nombre d'effets-frontières, liés à des différentiels de normes, de pratiques et de représentations, qui l'entretiennent en retour (Hamman, 2013a).
- 3 Pour le montrer, nous déplaçons le raisonnement en trois moments. Nous commencerons par appréhender le cadre socio-spatial des agglomérations transfrontalières qui prennent place le long des frontières françaises, afin de positionner ce que recouvre la frontière fluviale, notamment en contexte franco-allemand (1). Puis, nous verrons en quoi l'objet frontière permet au sociologue de penser la différence (2), avant de formuler une proposition d'analyse des dynamiques des espaces-frontières (3).

1. Qu'est-ce qu'une agglomération transfrontalière ? Configurations de la frontière fluviale

- 4 On peut schématiquement distinguer deux principales approches des agglomérations transfrontalières en Europe :
- 5 – *une lecture historique*. Les agglomérations transfrontalières revêtent à ce titre deux significations majeures. D'une part, elles apparaissent comme un témoignage de la construction socio-historique et politique des souverainetés étatiques et nationales au fil des siècles, avec des conflits tant militaires que socio-économiques et des modifications de tracés successives. Norbert Elias (1994) l'a bien montré autour de la « loi du monopole » énoncée dans *La dynamique de l'Occident*, faisant de l'émergence de l'État, de la sortie du Moyen Âge à la Monarchie (dite) absolue, un produit à la fois nécessaire et contingent de luttes de grandes familles, d'intérêts économiques et de pouvoir, incarnées territorialement. Là n'est pas tout, car, d'autre part, les agglomérations transfrontalières marquent également l'existence de long terme de coopérations interlocales, à travers des réseaux de villes depuis les temps médiévaux. La Ligue hanséatique en est un

exemple, association des villes marchandes de l'Europe du Nord autour de la mer du Nord et de la mer Baltique, du XII^e au XVII^e siècle, dans un réseau de solidarité destiné à promouvoir leur position de ports commerciaux. Et nous pouvons aussi citer le cas de la Décapole en Alsace² (Vogler, 2009).

- 6 – *une lecture socio-économique contemporaine*. L'accent est alors mis sur les effets-frontières, c'est-à-dire des écarts de législations, de coûts de main d'œuvre (Hamman, 2013a : 123-189), d'offres de services (y compris médicaux : Voiron-Canicio, 2002), etc., qui à la fois poussent et/ou entravent des politiques publiques territoriales.
- 7 Les circulations de travailleurs frontaliers en sont une illustration : ces « navetteurs » se définissent par leur résidence et leur emploi dans deux espaces nationaux différents, contigus et délimités, entre lesquels ils opèrent des migrations pendulaires quotidiennes ou au moins hebdomadaires (Hamman, 2015). La direction prise par ces flux matérialise une attractivité socio-économique, qui peut être salariale, sociale et/ou fiscale, à la faveur de pôles d'emploi situés à proximité de l'autre côté de la frontière. Par exemple, en 2016 le salaire moyen annuel au Luxembourg s'élève à 50 453 €, soit le plus élevé des 35 pays de l'OCDE, devant la Suisse (48 430 €) et bien avant l'Allemagne (37 366 €) puis seulement la France (34 630 €)³. Dans de nombreux bassins du Nord-Est français, le phénomène s'avère massif à l'heure actuelle : la proportion de travailleurs frontaliers dans la population active occupée dépasse les 40 % aussi bien autour de Longwy et au nord de Thionville vis-à-vis du Luxembourg, autour de Forbach et Wissembourg vis-à-vis de l'Allemagne, ou encore autour de Saint-Louis par rapport au pôle bâlois⁴.
- 8 Gérard Traband (2008) a étudié ces phénomènes au nord de l'Alsace, suivant une perspective diachronique depuis quelque soixante ans. Selon lui, on peut distinguer une première phase qui s'étend de 1945 à 1957. C'est celle de la frontière-barrière, qui se veut protectrice de l'économie locale. Toutefois, cela ne doit pas faire oublier que, dès 1956, des entreprises sarroises, attachées à leur clientèle française, prennent pied en Alsace. Le mouvement va croissant au cours de la seconde période dégagée, de 1960 à 1982. L'auteur parle alors de frontière-filtre, par rapport à une diversité de flux qui se développent et s'organisent. Ils concernent aussi bien les capitaux, la main-

d'œuvre que les consommateurs : un espace transfrontalier prend corps dans les interdépendances qui se forment, autant que dans les différences qui demeurent et dont chacun tire son parti (écarts de change des monnaies, de salaire, de prix...). La troisième phase débute, selon Gérard Traband, en 1983, avec un chômage massif qu'il faut gérer, en même temps que des transformations des modes d'organisation du travail, et une urbanisation croissante et polycentrée, qui produit de nouvelles frontières au sein de la région Alsace – les processus de métropolisation en sont un des prolongements.

- 9 Christophe Sohn et Olivier Walther (2009) notent également un écart saisissant au sein de la « Grande Région » SaarLorLux entre une intégration fonctionnelle avancée, dont témoignent les circulations de travailleurs frontaliers, et la faiblesse de l'intégration politique concernant les institutions interrégionales transfrontalières, sans réel poids décisionnel. Les auteurs pointent le rôle joué par l'État du Luxembourg, qui profite de son pouvoir souverain pour mener une politique de « niche » et bénéficie pleinement des différentiels internationaux, notamment dans le secteur de la finance, au risque d'induire, au niveau de la « Grande Région », une fragmentation des acteurs de la coopération territoriale transfrontalière.
- 10 Dans cette acception socio-économique, la coopération urbaine transfrontalière organisée correspond à un phénomène assez récent, y compris dans ses bases juridiques. Pour preuve, la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, souvent tenue pour l'acte fondateur de l'élaboration d'un cadre de droit en la matière, date de 1980 et son entrée en vigueur du 22 décembre 1981. De plus, il s'agit d'un texte du Conseil de l'Europe qui n'a en soi aucune dimension opérationnelle : sont simplement proposés des modèles d'accords interétatiques et entre collectivités territoriales⁵. Il faut attendre les Accords de Karlsruhe du 23 janvier 1996 pour voir une base juridique proprement transfrontalière être reconnue, à travers la possibilité donnée par les États signataires à des collectivités locales de fonder, dans un certain périmètre, des structures *ad hoc* dénommées Groupements locaux de coopération transfrontalière (GLCT), ici concernant les frontières françaises du Nord-Est⁶. Une décennie plus tard, ce sont les instances de l'Union européenne qui prennent cette fois l'initiative : le règlement 1082/2006 crée le Groupement européen de co-

opération transfrontalière (GECT) comme un outil communautaire dédié à la « coopération transeuropéenne », c'est-à-dire une structure juridique autonome, agissant pour le compte des collectivités territoriales, mais pas uniquement, dans des domaines de compétences communs pour des projets de coopération territoriale européenne ou des programmes communautaires, sur l'ensemble de l'Union – et pas seulement dans les espaces transfrontaliers⁷.

- 11 Dans cette configuration, une agglomération transfrontalière désigne concrètement un ensemble d'urbanisation dense et plus ou moins continue (entre continuité urbaine et réseau urbain), et souvent polycentrique avec une hiérarchisation des centres, de part et d'autre d'une frontière nationale en Europe. Dans le cas métropolitain français, cette situation correspond à plusieurs reprises à une continuité fluviale, au long et de part et d'autre d'un cours d'eau. C'est vrai par exemple en Moselle-Est entre Sarreguemines et Saarbrücken (Sarre), au Sud-Alsace entre Saint-Louis, Weil am Rhein et Bâle (Rhin)⁸, ou encore entre Strasbourg et Kehl au sein de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (Blanc, Hamman, 2013).

Carte 1 : Les agglomérations et structures de gouvernance transfrontalières aux frontières françaises en 2018



(source : Mission opérationnelle transfrontalière, 2018)

- 12 Ce dernier cas est particulièrement riche de sens. Les communes de Strasbourg et de Kehl s'étendent respectivement sur les rives Ouest et Est du Rhin. En superficie, Kehl est aussi vaste que la ville de Strasbourg et son poids économique au sein de l'agglomération est loin d'être négligeable. Ville portuaire importante sur le Rhin⁹, Kehl accueille un certain nombre d'entreprises, et se situe au sein du district (*Kreis*) d'Ortenau, densément peuplé, qui constitue une entité comparable à l'agglomération de Strasbourg, d'autant qu'il est économiquement dynamique (nombreuses PME exportatrices, industries, vignobles...) (Blanc, Hamman, 2013).
- 13 Strasbourg et Kehl ne sont pas géographiquement très intégrées car elles se sont développées, au fil des tensions franco-allemandes, en

se tournant le dos. Tandis que Kehl s'adosse au Rhin, Strasbourg a été fondée d'abord sur l'Ill, un affluent du Rhin – l'ellipse insulaire constituant le centre-ville – et ne s'est guère projetée en direction de la frontière allemande, du moins jusqu'au récent projet « Strasbourg Deux Rives » qui se veut retourner l'urbanisation vers le fleuve (Zander, 2018 : 199-342), avec pour objectif affirmé : « Le projet *Deux Rives / Zwei Ufer* rapproche *Strasbourg* et *Kehl am Rhein* pour créer un espace urbain transfrontalier avec le Rhin comme trait d'union »¹⁰.

14 Qui dit eau avec le Rhin pose la question concrète de son franchissement. Cinq ponts relient à présent le territoire de l'Eurométropole avec l'Ortenau, dont quatre entre Strasbourg et Kehl. Le premier est le pont ferroviaire construit en 1956, puis le pont de l'Europe, axe routier bâti en 1960 ; ensuite viennent le pont Pflimlin en 2002, situé lui entre la commune d'Eschau et l'Allemagne, la passerelle Mimram construite en 2004 entre les côtés allemand et français du Jardin des Deux-Rives, et, en 2017, s'ajoute le pont de la ligne D du tramway rejoignant Kehl¹¹. Ces ponts sont des points de passage entre la France et l'Allemagne somme toute assez rares dans cet espace métropolitain : ce sont les seuls sur une distance de 30 km de part et d'autre de Strasbourg. Aussi y a-t-il là toute une symbolique, mise en avant par les élus : « Le pont sur le Rhin du tram D sera le cinquième construit en 60 ans entre la France et l'Allemagne sur le territoire de Strasbourg », relève ainsi en 2015 Alain Fontanel, premier adjoint au maire de Strasbourg et président de la Compagnie des transports strasbourgeois : « Ça montre le rapprochement accéléré entre les deux pays et les deux villes »¹².

15 En termes sociologiques, on rejoint un texte célèbre de Georg Simmel, « Pont et porte » (« *Brücke und Tür* »), dans lequel l'auteur s'intéresse à la mise en relation, en évoquant tour à tour le pont (qui relie deux rives jusqu'alors opposées ou indifférentes l'une à l'autre) et la porte (qui facilite le passage entre le « dehors » et le « dedans », l'intérieur et l'extérieur). Là où « [l]a porte devient alors l'image du point-frontière où l'homme, en permanence, se tient ou peut tenir », le pont, lui, symbolise, rassemble en un *lieu* ce qui jusqu'alors était dispersé. Pour le dire autrement, la porte sert de seuil entre deux univers, tandis que le pont fabrique un monde social. Et Georg Simmel de poursuivre :

Parce que l'homme est l'être de liaison qui doit toujours séparer, et qui ne peut relier sans avoir séparé, il nous faut d'abord concevoir en esprit comme une séparation l'existence indifférente de deux rives, pour les relier par un pont. Et l'homme est tout autant l'être-frontière qui n'a pas de frontière. La clôture de sa vie domestique par le moyen de la porte signifie bien qu'il détache ainsi un morceau de l'unité ininterrompue de l'être naturel. Mais de même que la limitation informe prend figure, de même notre état limité trouve-t-il sens et dignité avec ce que matérialise la mobilité de la porte : c'est-à-dire avec la possibilité de briser cette limitation à tout instant pour gagner la liberté (Simmel, 1988 [1909] : 168).

- 16 Thierry Paquot (2012 : 25) développe l'analyse suivante de ce passage important :

La portion de phrase qui compte par son aspect énigmatique est la suivante : « Et l'homme est tout autant l'être-frontière qui n'a pas de frontière ». Que signifie-t-elle ? Que chaque individu, on s'en souvient, transporte ses frontières à même sa peau et aussi dans sa tête (les *habitus*, les préjugés, les valeurs de son groupe, de sa classe d'âge, de sa langue, etc.) : il est donc un « être-frontière » dont la particularité consiste justement à ne pas avoir de frontière, c'est-à-dire à toujours modifier sa situation selon l'état de ses relations. Il se délie pour se lier, sans fin, passant ainsi en permanence les frontières qu'il édifie pour aussitôt les franchir. Le destin humain repose sur ce paradoxe : se délimiter pour s'illimiter.

- 17 En ce sens, nous proposons, à la suite, de penser la différence à l'aune des espaces-frontières (Hamman, 2011), en termes de processus socio-spatiaux, afin de tenir ensemble la polysémie des frontières et la tension, largement soulignée, entre proximité (spatiale) et distance (sociale).

2. Penser la différence par la frontière

- 18 Comme l'écrit l'historien Daniel Nordman, il existe une première forme de spatialité, « indifférenciée, indéfinie, que l'on pourrait appeler étendue, [constituée] de points, tous semblables et reproductibles

à l'infini, sans corps, sans dimensions ». Par rapport à cela, parler d'espace suppose que se dégagent des lieux et une certaine hiérarchie de ces lieux, un centre. De plus, « historiquement et géographiquement, l'espace s'affirme quand l'extrémité importe autant que le tout, les confins autant que le centre, la limite autant que la masse » (Nordman, 1998 : 512-514). Introduire la notion de territoire permet alors d'aborder les frontières comme construits et les usages de ces discontinuités qui sont autant de modes de différenciation : « Le territoire se définit par [des] propriétés absentes de l'entité espace : alors que celui-ci est encore un contenant indifférencié [...], le territoire est directement l'objet d'une appropriation, de l'exercice d'un pouvoir sous quelque forme que ce soit [...] ; alors que l'espace est illimité – ou non encore délimité –, le territoire est borné par des limites » (Nordman, 1998 : 516-517). En d'autres termes, le territoire peut être lu comme un espace social vécu, marqué par des relations de pouvoir, un espace d'identité et d'appartenance, ce qui passe par l'existence de frontières.

19 Classiquement, la frontière est synonyme de fermeture et de périphéries, elle délimite et sépare, construit une distinction marquée par un changement de pays, de langue, de régime juridique, etc. Pourtant, à y regarder de plus près, on décèle une certaine polysémie : comme l'exprime Malcolm Anderson (1997), la frontière est à la fois une institution politique – marquant une souveraineté, le cadre d'exercice d'un contrat social – et un processus politique, toujours dynamique. Car la frontière a aussi été synonyme de l'ouverture, d'un nouveau champ des possibles, celui de l'« au-delà » – au-delà du cours d'eau, l'autre rive –, qui a attiré au fil des siècles les marchands et les contrebandiers, ou encore les touristes¹³. Ces connexions et ces disjonctions permettent de penser les frontières nationales, mais pas seulement : il s'agit aussi de frontières territoriales, sociales, administratives, etc. (Hamman, 2012b). Les espaces-frontières se définissent ainsi comme des lieux privilégiés où se tisse du lien social entre différents univers, acteurs, groupes, échelles, secteurs, etc., avec de la conflictualité mais aussi des mises en rapport et des coopérations (Hamman, 2013a).

20 La frontière prend ainsi sens au croisement de trois enjeux : la protection (issue de la protection historique du territoire face à l'ennemi, à l'exemple des murailles délimitant les villes au Moyen Âge), le

contrôle – avec son corollaire qu'est le passage (Heintel, Musil, Weixlbaumer, 2018) : la frontière est toujours traversée par des échanges, où elle joue un rôle de filtre – et la différenciation entre des modèles et des systèmes de normes, d'organisation sociale ou encore des dispositifs techniques – que d'aucuns peuvent subir, mais avec lesquels ils peuvent aussi jouer. De là ressortent les effets-frontières, positionnant la frontière comme une interface animée par des acteurs, des groupes et des enjeux, en partie au moins spécifiques.

- 21 Il en va alors tout particulièrement d'une tension entre proximité spatiale et distance sociale, en écho aux pistes ouvertes par Norbert Elias dans *Logiques de l'exclusion*. Celui-ci s'est fondé sur une étude de John Scotson sur la communauté de Winston Parva, en Angleterre, menée à la fin des années 1950-début des années 1960, pour expliquer les mécanismes d'exclusion entre les habitants « historiques » de cette communauté, qu'Elias nomme les « villageois », et ceux qui se sont installés suite à la réalisation d'un lotissement, alors même que ces derniers n'ont pas un profil sociographique très éloigné des premiers : ce sont des Anglais et des ouvriers, comme la plupart des résidents de longue date du quartier. Il pointe alors un « racisme sans race » et une « exclusion sans fracture économique », qui ne peuvent se comprendre qu'en rapport aux processus territorialisés de construction d'une cohésion sociale « villageoise », laquelle met à distance le voisin dans la proximité (Elias, 2001 : 14-19).
- 22 Dans le cas des espaces frontaliers de la France de l'Est, ce sont en particulier la proximité et l'intensité des contacts quotidiens et la distance bureaucratique ou de pratique des langues qui peuvent retenir l'attention, la frontière ayant cette propriété de produire de la distance dans un cadre socio-spatial de proximité. La problématique de la langue l'atteste : l'apprentissage de la langue du voisin, du pays où l'on va travailler, où l'on vient résider, revient dans l'étude des espaces-frontières, sur le plan des codes et des façons de parler entre des univers hétérogènes, y compris professionnels, et ceci est aussi vrai au Luxembourg (pour une étude détaillée, voir Wille, 2012 : 258-275) qu'en Allemagne ou en Suisse (Hamman, 2013b). La dimension de l'accès à l'emploi dans un marché du travail à dimension transfrontalière se dégage ici clairement. Le commentaire d'un res-

ponsable de la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Alsace est clair, et traduit le rôle des passeurs dans les univers frontaliers :

- 23 Les anciens frontaliers étaient bilingues ou maîtrisaient le dialecte, ce qui suffisait souvent. En cas de besoin, les contremaîtres alsaciens leur traduisaient les instructions. Avec le départ en retraite de ces derniers, leur remplacement par des Allemands et l'arrivée d'une génération de frontaliers ne parlant que le français, ça ne fonctionne plus. Surtout que les travailleurs allemands, outre qu'ils partagent la même langue, ont aussi une pratique de l'anglais [...]. La rente de l'Alsacien, la clé de sa prospérité, c'était son bilinguisme (cité dans *Frontalier Magazine*, 94, 2009 : 11 [magazine d'un comité de frontaliers]).
- 24 Réciproquement, en Alsace comme en Moselle, le fait que les résidents allemands venus s'installer dans des petites communes au cours des années 1990, alors attirés par les prix plus bas de l'immobilier et du foncier côté français, habitent fréquemment dans des lotissements relativement isolés et ont une connaissance parcellaire de la langue française a contribué à réveiller certaines tensions (y compris de représentations d'un pouvoir d'achat supérieur), pouvant expliquer des épisodes de ressentiments (Ramm, 1999).
- 25 En ce sens, les frontières fluviales comme le Rhin ne sont pas réductibles à une ligne sur une carte, mais ont une consistance propre. Elles s'apparentent à un entre-deux (la mise en rapport entre des univers, des cadres et des modes d'action et de pensée...) et à un filtre, à la façon de la membrane dans la métaphore biologique, qui évoque bien, avec la peau et ses fonctions, une surface de séparation qui possède sa propre complexité (Dagognet, 1993). La problématique des productions et affiliations identitaires ressort, la frontière étant à la fois ce qui distingue le soi et l'autre, l'*in-* et l'*out-group*, mais également ce qui assure leur relation (Hamman, 2011). Se superpose à cela un processus d'intériorisation de ces catégories par les acteurs, en regard de dynamiques de mise en visibilité ou d'invisibilisation : la frontière peut être plus ou moins visible et produire des effets de réalité se comprenant par rapport à des constructions mentales de plus long terme. C'est là que joue particulièrement l'imaginaire du fleuve. Frontière « naturelle » pour les uns, mais jamais si naturelle, lorsqu'on pense à la controverse sur le Rhin allemand ou français au XIX^e siècle : en 1840, Nikolaus Becker compose le *Rheinlied...* affir-

mant : « Sie sollen ihn nicht haben den freien deutschen Rhein » (Tümmers, 1999 : 224sq.) ; et Alfred de Musset de lancer en retour en 1841 dans son poème *Le Rhin* : « Nous l'avons eu votre Rhin allemand »¹⁴. Ou au contraire frontière comme élément de liant entre ses rives, qui sont de proximité visuelle. Si bien que le Rhin a été l'objet de différentes histoires nationales (française, allemande, suisse...) et controverses historiographiques, jusqu'à son appropriation y compris dans les discours de la construction européenne (Schöttler, 1994).

- 26 Pour saisir plus avant comment se pratique la frontière fluviale, le cas de la consommation transfrontalière entre Strasbourg et Kehl est éclairant. Une étude que nous avons encadrée (Poissenot, 2018) s'est intéressée aux motivations de retraités strasbourgeois allant régulièrement faire leurs courses dans les commerces de Kehl. Des observations et des entretiens conduits, il ressort une perception de la frontière dans son épaisseur, agrégeant une recherche de la différence, perçue positivement ou avantageusement, et une réassurance par la familiarité du proche et de repères aisément identifiés.
- 27 Ainsi, se rendre à Kehl pour des achats est vu comme la possibilité de bénéficier d'un atout en prix (Barth, Bertrand, 2011) et/ou en qualité. Le prix est la justification commune qui se dégage des entretiens : « Je suis tout à fait d'accord pour que les gens profitent des prix. Ils y vont à cause des prix, c'est tout à fait normal. Ils n'ont qu'à faire moins cher chez nous aussi. Déjà que c'est juste à côté, alors... » ; « C'est nettement moins cher que chez nous ! C'est bien simple, si on veut faire une comparaison avec une grande surface de chez nous... un chariot plein chez Edeka [supermarché à Kehl], ça nous fait un demi voire trois quarts seulement chez Auchan [près de Strasbourg] »¹⁵. Les avantages comparés apparaissent largement intégrés par les interviewés, qui ciblent des produits de consommation précis et « rentables » ; par exemple :

Ça dépend de quand nos produits diminuent. [...] Quand mon petit pot de crème est sur le point de... Quand le papier toilette commence à manquer... Là, j'ai plus de bouteille pour la vaisselle, pour la lessive. Ça peut être n'importe quel jour. [...] Je fais toujours la même tournée : bon, je regarde les dentifrices, c'est les premiers qui sont là, dentifrices, brosse à dents, ensuite il y a aussi les shampoings... [...]

Alors bon, après, je fais ma tournée, je continue, je vais à Nivéa, je prends toujours la même chose, hein, démaquillant, lotion, et puis la crème...

- 28 À cela s'ajoute une image qualitative et de sérieux couramment associée à l'Allemagne et aux Allemands. En particulier, la propreté des rues le matérialiserait : « La ville est plus propre. [...] Il n'y a pas photo avec nous ici par exemple » ; « J'apprécie la propreté en Allemagne, et parfois les Français jettent des papiers par terre » ; « Les Allemands ont aussi une autre mentalité que nous... »¹⁶. Une même lecture est faite au niveau des commerces, y compris les grandes surfaces : « Pourquoi nous allons à Edeka par rapport à Auchan en bas de chez nous... c'est déjà la présentation. C'est plus sympa. Les vendeurs et vendeuses... nous renseignent plus... sont plus chaleureux. Et c'est tellement bien présenté que quand on y va j'aimerais presque emmener tout le comptoir, tellement c'est beau. C'est frais, c'est plus appétissant et c'est frais ! ». En réponse à ces attentes, les commerçants allemands reprennent à leur compte ces perceptions dans les publicités qu'ils développent en français à l'attention de la clientèle alsacienne : par exemple, une agence de voyage localisée à Kehl invite à « profiter du sérieux des tours opérateurs allemands », un spécialiste du design de salle de bain valorise « le savoir-faire et la compétence allemande », et un concessionnaire automobile son professionnalisme : « Nous nous occupons de tout ce qui concerne votre véhicule. Chez nous, vous ne recevez pas seulement votre nouvelle Audi, vous recevez aussi directement la carte grise française avec plaques, papiers et un service excellent ; aussi après la livraison ! »¹⁷.
- 29 Ces lectures de la frontière associée à un différentiel positif pour réaliser ses achats fonctionnent d'autant mieux qu'elles se superposent avec plusieurs marqueurs de proximité matérielle et symbolique, qui font de cet ailleurs frontalier en même temps un cadre accessible et maîtrisé. Il est en effet aisé de s'y rendre, que ce soit en voiture : « J'y vais toujours en voiture, c'est facile, il y a un parking à un euro les deux heures. Et les places sont très larges [...] » ; ou grâce à la récente liaison directe par le tramway : « Je trouve le tram bien pratique. Bon, je n'y allais pas souvent avant. Les voisins, de temps en temps ils m'ont emmenée. Mais je me suis dit, je vais essayer avec le tram, et c'était bien pratique quand même. J'y suis allée seule... ». Ensuite, l'on ne se trouve pas tributaire de la maîtrise de l'allemand : les interrogés

l'ont souligné, « à Kehl, ils parlent français, donc il n'y a pas de problème. Dans les magasins, il y a des vendeuses françaises qui parlent français » ; « Kehl est une ville frontalière à la France [...], c'est une condition *sine qua non* qu'ils sachent correctement parler le français... même l'alsacien, ils comprennent aussi un petit peu ! » ; ou encore : « Je ne sais pas parler allemand. Ma fille non plus. Mais à Kehl, ils parlent français ». Les publicités destinées aux Français renchérrissent du reste sur ce plan : « Vous ne parlez pas allemand ? Pas de problème : nous avons du personnel français », affiche un concessionnaire automobile, là où une agence de voyage met en avant son « équipe française et équipe francophone »¹⁸. Enfin, s'agissant des produits eux-mêmes, le client est en mesure de retrouver ses repères usuels, que sont notamment les marques :

Ils ont les mêmes articles, les mêmes marques. Par exemple, les dentifrices. [...] Moi j'achète toujours le même, Tonygencil, eh bien c'est moins cher. Et c'est donc la même marque. [...] C'est pas des choses au rabais, ce sont des produits de marque. [...] Moi j'ai pris l'habitude de prendre la gamme Nivéa, mais ils ont tout ! À Cora [en France], ils ont exactement la même gamme, mais c'est nettement plus cher. C'est la même marque, c'est exactement la même chose.

3. Dynamiques des espaces-frontières

30 On le comprend, la conceptualisation en termes d'espace-frontière tient compte de la matérialité de l'espace, tout en se plaçant dans une dialectique du spatial et du social, où la question des usages apparaît de première importance. Ces dynamiques ouvrent un champ des possibles à travers la matérialité des espaces de rencontre, qui sont en même temps des espaces de conflits, car on part de traditions, de visions du social et de l'économie, etc., qui divergent, tout en interagissant. Ceci implique une certaine reconnaissance mutuelle des acteurs en présence, qui ne gomme pas les tensions, mais amène une prise en compte de l'autre — fût-ce par la mise à distance dans la proximité, ce qui rejoint la définition avancée plus haut de l'effet-frontière comme production de différences, à la fois subies et recherchées.

31 À ce titre, l'espace-frontière se définit par une double dynamique :

- 32 – *interne*, correspondant aux propriétés d'intermondes : par une distinction des cadres, motifs et ressources d'action par rapport à un certain nombre de « routines », on dépasse un point de départ initial (et ses contradictions). Ceci peut se réaliser *via* des pratiques expérimentales, qui débouchent sur des compromis pratiques susceptibles de porter une part d'innovation, donnée à voir ensuite de façon plus large, comme exemplaire.
- 33 Le tramway transfrontalier enjambant le Rhin entre Strasbourg et Kehl l'incarne. Largement mis en avant par les élus dès 2009, comme « l'épine dorsale d'un système de déplacements durables à l'échelle de l'Eurodistrict »¹⁹, ce n'est qu'en avril 2017 qu'a lieu l'inauguration effective. Si les décideurs ont parlé d'un symbole franco-allemand et européen fort²⁰, et si le succès de fréquentation est bel et bien avéré un an plus tard²¹, il a d'abord fallu traiter nombre de questions réglementaires, techniques et interculturelles (Hamman, Blanc, Frank, 2011 : 115-120), comme l'a signalé ce responsable à l'Eurométropole de Strasbourg :

En Allemagne, les trams doivent avoir des feux clignotants, et donc *a priori* nos trams devraient avoir des clignotants. Sauf qu'en Allemagne on ne va pas tourner ni à droite ni à gauche, on va tout droit. Donc on essaie d'expliquer ça aux Allemands et ils acceptent ou pas, mais c'est plutôt dans ce sens-là qu'on fait le travail. [...] Voilà, c'est un exemple précis, très concret, qui peut coûter très cher, parce que s'il faut adapter les rames... [...] Ça peut aller très loin, sur la norme de l'ampoule qui éclaire le phare, tout est examiné ; les fermetures de porte, les ouvertures, est-ce que la porte, quand il y a un bras coincé, elle se rouvre ou est-ce qu'elle s'arrête et puis après elle se ferme ? Et tout ça faut traduire, tous les plans des trams, traduire toute l'argumentation. C'est pas évident (entretien, Strasbourg, 11/06/2010).

- 34 – *et externe*, lorsque ces transformations viennent à leur tour impacter (même de façon limitée) différents univers d'origine. On peut penser aux tensions se donnant à voir relativement au Jardin des Deux Rives.
- 35 Le projet du Jardin des Deux Rives a consisté en l'aménagement d'un jardin public sur les deux bords du Rhin, réunis par une passerelle pour les piétons et les cyclistes, comme symbole de la réconciliation franco-allemande. Le portage politique de ce dossier a été compliqué

à Strasbourg par le changement de municipalité, lorsque Fabienne Keller (UMP) succède en 2001 à Catherine Trautmann (PS), qui avait soutenu l'initiative. Ceci a notamment conduit les travaux à débiter côté français en novembre 2002 seulement, soit dix mois plus tard que côté allemand.

- 36 La question ressurgit en 2004. Dans le cadre de la tradition de la *Gartenschau*, exposition tournante dans les villes allemandes et qui est l'occasion de réaliser des aménagements paysagers, Kehl a été retenue pour organiser une déclinaison de l'édition de l'été 2004. C'est devenu officiellement un projet commun scellant la coopération entre Strasbourg et Kehl, incluant une dimension festive. Mais le « Festival des Deux Rives » n'a pas attiré le public espéré. On lui a reproché un prix d'entrée élevé et un cloisonnement dans la programmation : davantage une juxtaposition de deux festivals, un sur chaque rive, plus qu'une organisation proprement transfrontalière. Si bien qu'on en est arrivé à des actions en justice pour savoir à quelle collectivité il incombe d'éponger le déficit de près de 8 millions d'euros pour la manifestation²². Pour autant, la portée symbolique de la coopération transfrontalière est devenue telle pour les collectivités engagées dans ces espaces-frontières – à la jonction des politiques locales et d'un « grandissement européen » ou d'une diplomatie de proximité (Hamman, Ruß– Sattar, 2018) – que les épisodes de tensions ne constituent pas des blocages pérennes : le transfrontalier *oblige* ici le fonctionnement des scènes décisionnelles de part et d'autre du Rhin, via des processus transactionnels permanents. Il suffit de consulter la présentation du jardin en 2018 sur le site institutionnel *Strasbourg.eu* pour s'en convaincre, où c'est nécessairement l'histoire d'un succès qui se lit :

Lancée entre deux pays, entre deux rives, la passerelle marquant le point de fusion des deux demi-jardins se vit comme un espace transfrontalier innovant, dédié à la nature, aux cyclistes et aux piétons. Tout a commencé ici lors du cinquantenaire du Conseil de l'Europe en 1999, par l'installation au Pont de l'Europe d'un projet littéraire et artistique de Michel Krieger. Cette manifestation est à l'origine d'une réalisation plus ambitieuse encore puisqu'elle a abouti, en 2004, à l'aménagement d'un vaste parc paysager transfrontalier, le Jardin des Deux Rives.

Trait d'union entre la France et l'Allemagne, ce vaste parc de 150 hec-

tares s'étend de part et d'autre du Rhin. Son tracé circulaire gomme la frontière naturelle qui se transforme en lieu de passage²³.

Conclusion

- 37 Se révèlent, au final, deux niveaux de portée de la conceptualisation des espaces-frontières. Sur un premier plan, il s'agit d'un outil pertinent pour penser ensemble l'action publique au sens politique et de l'intervention publique, et l'action publique au sens des mobilisations et des pratiques ordinaires, incluant des dimensions innovantes.
- 38 De plus, le raisonnement en termes d'espaces-frontières permet d'analyser spécifiquement ce qui se joue dans ces moments – *a priori* singuliers mais qui ont une « fonction-miroir » plus large – où les limites usuelles entre les politiques publiques instituées et les pratiques ordinaires s'interpénètrent autour d'enjeux qui se sont imposés sur l'agenda mais ne sont pas durcis. Les coopérations transfrontalières recèlent bien des exemples, en particulier dans les situations où des groupes instituants (des associations ou des acteurs économiques, etc.) sont placés en première ligne pour agir, en quelque sorte avant qu'une première stabilisation des schèmes ne conduise l'État et/ou les collectivités à intervenir directement avec une démarche de régulation.
- 39 À ce titre, c'est aussi un certain regard sur ce qui différencie ou rapproche, qui est proposé, soulignant que les circulations peuvent devenir des mutualisations partielles (toujours recommencées, de séquence en séquence), à la rencontre de l'identité et de la reconnaissance, au sens où Paul Ricœur a distingué les deux notions : « Dans la notion d'identité, il y a seulement l'idée du même ; tandis que la reconnaissance est un concept qui intègre directement l'altérité, qui permet une dialectique du même et de l'autre » (1995 : 96).

BIBLIOGRAPHIE

Anderson Malcolm, 1997, « Les frontières : un débat contemporain », *Cultures et conflits* 26-27, p. 15-34.

Barth Isabelle, Bertrand Hélène, 2011, « C'est toujours moins cher de l'autre côté de la frontière ! », dans Barth Isa-

- belle, Anteblian Blandine (dir.), *Les petites histoires extraordinaires des courses ordinaires*, Caen, EMS Éditions, p. 231-254.
- Blanc Maurice, Hamman Philippe, 2013, « La construction politique métropolitaine dans le Rhin Supérieur : coopérations intercommunales et transfrontalières. L'exemple de l'agglomération de Strasbourg », dans Maurer Catherine, Starck-Adler Astrid (dir.), *L'espace rhénan, pôle de savoirs / Rheinischer Raum, Wissensraum*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. 223-244.
- Cahiers de la MOT (Les)*, 2003, *Les agglomérations transfrontalières*, Paris, Mission opérationnelle transfrontalière, Cahier n° 3.
- Cultures et conflits*, 2009, dossier « Frontières, marquages et disputes », 73.
- Dagognet François, 1993, *La peau découverte*, Paris, Synthélabo.
- Duez Denis, Simonneau Damien, 2018, « Repenser la notion de frontière aujourd'hui. Du droit à la sociologie », *Droit et société* 98, p. 37-52.
- Elias Norbert, 1994, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy (trad. fr.).
- Elias Norbert, 2001, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard (trad. fr.).
- Gottmann Jean, 1980, « Les frontières et les marches : cloisonnement et dynamique du monde », dans Kishimoto Haruko (dir.), *Geography and its Boundaries*, in *Memory of Hans Bøesch*, Berne, Kummerly and Frei, p. 53-58.
- Hamman Philippe, 2011, « Penser la différence à l'aune des espaces-frontières », dans Denooz Laurence, Thiéblemont-Dollet Sylvie (dir.), *Le moi et l'autre*, Metz-Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 29-39.
- Hamman Philippe, 2012 a, « De la frontière à l'espace-frontière : quelques propositions d'analyse sociologique », *Revue des sciences sociales* 48, p. 56-65.
- Hamman Philippe (dir.), 2012b, *Ville, frontière, participation. De la visibilité des processus démocratiques dans la Cité*, Paris, Éditions Orizons.
- Hamman Philippe, 2013 a, *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- Hamman Philippe, 2013b, « Les travailleurs frontaliers dans le Rhin supérieur : mobilités de travail et enjeux linguistiques dans un espace transfrontalier », *Synergies. Pays germanophones* 6, p. 95-109.
- Hamman Philippe, 2015, « Cross-border workers », dans Lambert-Abdelgawad Élisabeth, Michel Hélène (dir.), *Dictionary of European Actors*, Bruxelles, Larcier, p. 91-93.
- Hamman Philippe, BLANC Christine, FRANK Cécile, 2011, *La négociation dans les projets urbains de tramway*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.
- Hamman Philippe, RuSS-Sattar Sabine, 2018, « Les répertoires d'action transfrontaliers des communes françaises et des communes allemandes : une mise en parallèle, de 1950 à nos jours », *Revue des sciences sociales* 60.
- Heintel Martin, Musil Robert, Weixlbauer Norbert, 2018, *Grenzen. Theoretische, konzeptionelle und praxisbezogene Fragestellungen zu Grenzen und*

deren Überschreitungen, Wiesbaden, Springer VS.

Nordman Daniel, 1998, *Frontières de France. De l'espace au territoire. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard.

Paquot Thierry, 2012, « En lisant Georg Simmel », *Hermès* 63, p. 21-25.

Poissenot Ariane, 2018, *La consommation transfrontalière. Cas des retraités de l'agglomération strasbourgeoise se rendant à Kehl*, mémoire de licence 3 en sociologie, Université de Strasbourg.

Ramm Michel, 1999, *Frontières, espaces et territoires transfrontaliers, quel avenir pour l'Est mosellan ?*, thèse de géographie, Université de Metz.

Reitel Bernard, Zander Patricia, Piermay Jean-Luc, Renard Jean-Pierre (dir.), 2002, *Villes et frontières*, Paris, Économica-Anthropos.

Ricœur Paul, 1995, *La critique et la conviction*, Paris, Calmann-Lévy.

Schöttler Peter, 1994, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », *Genèses* 14, p. 63-82.

Simmel Georg, 1988, « Pont et porte » [1909], dans Simmel Georg, *La tragédie de la culture*, Paris, Rivages, p. 161-168 (trad. fr.).

Sohn Christophe, Walther Olivier, 2009, « Métropolisation et intégration transfrontalière : le paradoxe luxembourgeois », *Espaces et sociétés* 138, p. 51-67.

Traband Gérard, 2008, *Effacer la frontière ? Soixante ans de coopération franco-allemande en Alsace du Nord*, Strasbourg, La Nuée Bleue.

TÜMMERS Horst-Johannes, 1999, *Der Rhein : ein europäischer Fluß und seine Geschichte*, München, C.H. Beck (2^e édition, original 1994).

Vogler Bernard (dir.), 2009, *La Décapole. Dix villes d'Alsace alliées pour leurs libertés. 1354-1679*, Strasbourg, La Nuée Bleue.

Voiron-Canicio Christine, 2002, « Les médecins spécialistes et l'aire d'influence des villes de la Côte d'Azur et de la Riviera ligure », dans Reitel Bernard, Zander Patricia, Piermay Jean-Luc, Renard Jean-Pierre (dir.), *Villes et frontières*, Paris, Économica-Anthropos, p. 127-136.

Wille Christian, 2012, *Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux*, Francfort, Peter Lang.

Zander Patricia, 2002, « Les compromis nés des frontières dans la ville : les ports de Strasbourg et de Kehl », dans Reitel Bernard, Zander Patricia, Piermay Jean-Luc, Renard Jean-Pierre (dir.), *Villes et frontières*, Paris, Économica-Anthropos, p. 151-163.

Zander Patricia, 2018, *Territorialisation métropolitaine en Europe et paradoxes. Les exemples de Strasbourg et du Rhin Supérieur*, mémoire d'HDR en urbanisme et aménagement de l'espace, Université de Strasbourg.

NOTES

- 1 Fréquemment avancée en géographie ; par exemple, pour Jean Gottmann (1980), « en règle générale, la frontière a simultanément le rôle d'une barrière mais aussi celui d'une charnière ».
- 2 Constituée en 1354, la Décapole forme une ligue des dix villes marchandes les plus importantes, sous la protection impériale, à savoir Mulhouse, Colmar, Munster, Turckheim, Kaysersberg, Sélestat, Obernai, Rosheim, Haguenau et Wissembourg (en 1511, Landau y remplace Mulhouse qui s'allie, en 1515, à la Ligue Suisse).
- 3 *L'essentiel.lu*, 06/03/2018, <<http://www.lessentiel.lu/fr/luxembourg/story/Le-Luxembourg-reste-le-champion-des-salaires-11740455>>, consulté le 17/08/2018.
- 4 *Insee Analyses Grand Est*, 3, 26/02/2016, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire, <<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908466>>, consulté le 17/08/2018.
- 5 Texte en ligne, <<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900001680078b15>>, consulté le 17/08/2018.
- 6 Ce traité-cadre de droit international concerne la coopération transfrontalière sous forme d'institutions *ad hoc* – les GLCT – entre autorités locales des *Länder* du Bade-Wurtemberg, de la Sarre et de Rhénanie-Palatinat, des régions d'Alsace et de Lorraine, du Luxembourg et des cantons suisses de Solothurn, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Aargau et Jura.
- 7 Voir le site <www.espaces-transfrontaliers.org>, consulté le 17/08/2018.
- 8 Voir les documents de la Mission opérationnelle transfrontalière : *Les cahiers de la MOT*, 2003, et le site internet régulièrement mis à jour, <<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/cartes/?print=y>>, consulté le 21/08/2018.
- 9 Voir le site <<http://www.upper-rhine-ports.eu/fr/les-ports-partenaires/le-port-de-kehl.html>>, consulté le 17/08/2018 ; et l'analyse de Patricia Zander (2002).
- 10 Voir le site <<http://strasbourgdeuxrives.eu/>>, consulté le 17/08/2018.

11 20 Minutes, 06/11/2015, <<https://www.20minutes.fr/strasbourg/1725587-20151106-photos-cinq-ponts-enjambent-rhin-strasbourg>>, consulté le 17/08/2018.

12 Interview dans 20 Minutes, 06/11/2015, *ibid.*

13 Malgré les filtrages aux frontières, les flux de personnes, d'idées, de marchandises, de capitaux sont particulièrement intenses, sinon ordinaires, aujourd'hui, incluant des pratiques et des acteurs aux jeux d'alliances complexes. C'est là un paradoxe intrinsèque des frontières comme dispositifs de marquage (*Cultures et conflits*, 2009).

14 <<https://www.poetica.fr/poeme-1190/alfred-de-musset-le-rhin/>>, consulté le 17/08/2018.

15 Les extraits cités renvoient à six entretiens approfondis conduits à Strasbourg entre décembre 2017 et mai 2018.

16 Entretiens, Strasbourg, 14/11/2017 et 05/12/2017.

17 Publicités figurant dans le journal gratuit *Salut l'Ortenau !* diffusé en Alsace, durant le 1^{er} semestre 2018.

18 *Ibid.*

19 Mise en exergue dans le magazine municipal *Strasbourg Magazine*, 200, 03/2009.

20 Par exemple, *France-Soir*, 12/09/2017, <<http://www.france-soir.fr/societe-transport/un-tramway-starsbourg-kehl-symbole-unite-france-allemande-lien-europe-frontiere-rhin>>, consulté le 17/08/2018.

21 Il s'agit désormais de la deuxième liaison la plus fréquentée du réseau de tramway de l'Eurométropole : *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 28/04/2018, <<https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2018/04/28/le-tram-vers-kehl-une-affaire-qui-roule>>, consulté le 17/08/2018.

22 *Kehler Zeitung* (quotidien régional), 07/03/2005.

23 Voir le site <<https://www.strasbourg.eu/lieu/-/entity/id/684052>>, consulté le 17/08/2018.

RÉSUMÉS

Français

Cet article interroge d'un point de vue sociologique la notion de frontières fluviales sous l'angle de leur consistance. L'objectif est de restituer les transformations d'un espace d'entre-deux qui tend à produire ses propres affiliactions, ses acteurs politiques et économiques, mais également ses scissions et ses identités singulières. Le raisonnement est déplié en trois temps : (1) appréhender le cadre socio-spatial des agglomérations transfrontalières qui prennent place le long des frontières françaises, afin de positionner ce que recouvre la frontière fluviale, notamment en contexte franco-allemand, puis (2) saisir en quoi l'objet frontière permet au sociologue de penser la différence, avant (3) de formuler une proposition d'analyse des dynamiques des espaces-frontières. Plutôt que de s'en tenir à l'opposition binaire du passage et de l'obstacle, la conceptualisation en termes d'espace-frontière tient compte de la matérialité de l'espace, tout en se plaçant dans une dialectique du spatial et du social, où la question des usages apparaît de première importance pour appréhender l'effet-frontière comme production de différences dans la proximité, à la fois subies et recherchées.

English

This paper explores from a sociological perspective the notion of river borders and the question of their consistency. The objective is to describe the way an in-between space transforms over time, producing its own affiliations, political and economic actors, as well as specific landmarks and identities. The development falls into three main parts: (1) the paper gives a socio-spatial definition of the cross-border urban areas along French borders, in order to better situate river borders, more particularly in the case of the Franco-German border; (2) then, it explains in what ways the study of border areas may help sociologists reflect about difference; (3) finally it suggests a framework for analysing border-space dynamics. Thinking in terms of border-space, rather than merely restating the binary opposition passage/barrier, draws attention to the materiality of space and foregrounds the dialectic between the social and the spatial, showing how the issue of the uses of space is of paramount importance in order to understand the border-effect as the production of differences within close proximity. These differences are both sought after and experienced as a burden.

Deutsch

Dieser Artikel untersucht aus soziologischer Sicht den Begriff der Flussgrenzen im Hinblick auf ihre sozialen Deutungen. Ziel ist es, die Transformationen eines Zwischenraums zu analysieren, der tendenziell seine eigenen Zugehörigkeiten, seine politischen und wirtschaftlichen Akteure, aber auch seine einzigartigen Spaltungen und Identitäten hervorbringt. Die Argumentation entfaltet sich dreiteilig: sie (1) befasst sich mit der sozio-räumlichen Dynamik der grenzüberschreitenden Agglomerationen entlang der französischen Grenze, um die Position der Flussgrenze zu klären, einschließlich im deutsch-französischen Kontext, versucht dann (2) zu begrei-

fen, wie das Grenzobjekt dem Soziologen erlaubt, den Unterschied zu denken und danach (3) die praktische Dynamik der Grenzräume zu formulieren. Anstatt auf der binären Opposition zwischen Übergang und Hindernis zu beharren, berücksichtigt die Konzeptualisierung des Grenzraums die Wesentlichkeit des Raumes sowie die Dialektik von Räumlichem und Sozialem, wobei die Frage der Verwendungen von primärer Wichtigkeit erscheint, um den Grenzeffekt als Produktion von sowohl erlittenen als auch gewünschten Unterscheidungen in der räumlichen Nähe zu begreifen.

INDEX

Mots-clés

altérité, frontière, frontière fluviale, région frontalière, sociologie

Keywords

border, border region, otherness, river border, sociology

Schlagwortindex

Anderssein, Flussgrenze, Grenze, Grenzraum, Soziologie

AUTEUR

Philippe Hamman

Professeur de sociologie de la ville, des territoires et de l'environnement à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR) de l'université de Strasbourg, où il anime le parcours de master Ville, environnement et sociétés. Assesseur scientifique de la faculté des sciences sociales, il est aussi co-responsable de l'axe « Dynamiques territoriales, villes et mobilités » du laboratoire Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (UMR 7363, CNRS et université de Strasbourg). Il a publié récemment *Gouvernance et développement durable. Une mise en perspective sociologique*, Paris-Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2019, coll. « Ouvertures sociologiques ».

IDREF : <https://www.idref.fr/061433039>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-5119-6897>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000071028781>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14410798>